

Public concerné

Toute personne en charge d'une mission de prévention des risques professionnels et toute personne devant valider des compétences de base en prévention pour pouvoir s'inscrire à certaines formations du réseau Assurance Maladie-Risques Professionnels / INRS.

Objectifs de la formation

Acquérir les connaissances et outils de premier niveau pour agir sur les risques professionnels.

Contenu de la formation

- La situation de l'entreprise au regard de la prévention de risques :
 - > les objectifs généraux de la prévention,
 - > la situation de l'entreprise par rapport à son secteur d'activité.
- Les acteurs internes et externes de la prévention.
- Les risques d'atteinte à la santé des personnes :
 - > les composantes d'une situation de travail liées au risque,
 - > l'Outil d'Identification des Risques.
- Les mesures de prévention des risques professionnels : proposition, hiérarchisation, mise en œuvre, suivi.
- Les concepts d'apparition d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.
- La sémantique et les modélisations nationales de base concernant l'accident du travail et la maladie professionnelle.

Méthodes pédagogiques utilisées

- Exercices d'application
- Études de cas

Durée

2 jours soit 14 heures

Validation

À l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels et l'INRS.